Ministère des Finances

2007-05034/

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 3 octobre, 2006
2006-052

Le ministre des Finances rend public un rapport sur les réserves de liquidités internationales du Canada

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a rendu public aujourd'hui le *Rapport sur la gestion des réserves officielles de liquidités internationales du Canada* pour la période du 1er janvier 2005 au 31 mars 2006.

Ce rapport annuel donne un compte rendu détaillé des opérations de gestion des réserves officielles de liquidités internationales, qui sont principalement constituées du Compte du fonds des changes (CFC). Le CFC est un portefeuille qui permet de répondre aux besoins de liquidités internationales du gouvernement et, au besoin, de fournir des fonds afin d'aider à favoriser un comportement ordonné du dollar canadien sur le marché des changes. Le ministre Flaherty a souligné que la gestion du CFC a rempli ses objectifs consistant à préserver la valeur des actifs et à réduire au minimum les coûts pour les contribuables.

La valeur marchande de l'ensemble des réserves officielles de liquidités internationales, qui s'établissait à 34,5 milliards de dollars américains au 31 décembre 2004, a augmenté pendant la période visée et atteignait 36 milliards de dollars américains au 31 mars 2006.

Le rapport peut être consulté gratuitement sur le site Web du ministère des Finances. On peut s'en procurer des exemplaires imprimés, sans frais, auprès du Centre de distribution du ministère des Finances, en composant le 613-995-2855.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Eric Richer
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp